

ADOS D'CHEVAL !

Pour les jeunes de 12 à 15 ans - 6 jours / 5 nuits

LES DATES

🌀 du 08 au 13 juillet

🌀 du 15 au 20 juillet

🌀 du 22 au 27 juillet

LES ACTIVITÉS

🌀 Équitation (*tous niveaux, débutants bienvenus*)

🌀 Nourrissage et soins des chevaux

🌀 Balade à cheval et à pied

🌀 Pony Games

🌀 Grand jeu

🌀 Piscine

🌀 Veillées

🌀 Temps libres

🌀 ...



LES TARIFS

| Tarif CAF 79 * | | Tarif Réduit ** | Tarif Plein |
|----------------|-------|-----------------|-------------|
| QF 1 | QF 2 | | |
| 162 € | 290 € | 375 € | 390 € |

* Pour les allocataires CAF des Deux-Sèvres :

- QF 1 = Quotient familial compris entre 0 et 550 au 1^{er} janvier 2024.

- QF 2 = Quotient familial compris entre 551 et 770 au 1^{er} janvier 2024.

** Pour les adhérents Ligue, USEP, UFOLEP ainsi que pour les enfants partis sur un de nos séjours depuis 2021.

Conditions générales de vente disponibles sur notre site internet ainsi que sur demande.

LE SITE



Adresse :

Les Écuries du Châtelier - Doret - 79100 Missé

LA VIE QUOTIDIENNE

- ☯ Hébergement en lodges
- ☯ Conception et confection de la restauration par le groupe
- ☯ Tri des déchets
- ☯ Partage des tâches de la vie en collectivité
- ☯ Participation à l'élaboration du planning d'activités

LES INFORMATIONS PRATIQUES

- ⇒ La prise en charge des jeunes se fait directement sur le site. Rendez-vous sur place :
du lundi entre 8h et 9h30
jusqu'au samedi entre 16h30 et 17h30
- ⇒ L'équipe d'encadrement est constituée d'un **directeur**, d'**animateurs**, d'un **assistant sanitaire** et d'**éducateurs sportifs diplômés**.
- ⇒ Des **photos du séjour** seront postées quotidiennement sur un blog.
- ⇒ **Le trousseau** : Il est demandé à chaque jeune d'apporter dans sa valise des vêtements résistants en nombre suffisant.

- | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none">• casquette et lunettes de soleil• maillot et serviette de bain• lampe de poche• nécessaire et serviette de toilette• tapis de sol, duvet et oreiller• sac pour le linge sale | <ul style="list-style-type: none">• crème solaire• gourde• petit sac à dos (2 bretelles)• chaussures de sport (type baskets ou bottes)• autre paire de chaussures• k-way |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

LE FONCTIONNEMENT

- ⇒ **Une réunion d'informations** (en visioconférence) sera proposée avant le séjour. Le directeur présentera en détails les activités et la vie quotidienne. Il donnera les informations pratiques et répondra aux questions des jeunes et des parents.

⇒ **L'organisation matérielle :**

Hébergement : sous tentes collectives lodges. En cas d'évènement climatique dangereux (orage, ...), les jeunes sont conduits dans un bâtiment sécurisé.

Restauration : un bâtiment est prévu pour stocker le matériel (réfrigérateur, matériel de cuisson, denrées alimentaires, couverts, tables, chaises, ...), pouvoir manger et faire des activités en cas de mauvais temps.

Sanitaires : douches, lavabos et toilettes à proximité du camp.

Infirmierie : en cas de besoin, un lieu équipé et à l'écart de l'agitation.

⇒ **L'infirmierie et les médicaments :** plusieurs pharmacies sont prévues sur le site. Elles ne contiennent pas de médicament, **l'équipe d'animation ayant l'interdiction formelle d'en administrer aux jeunes sans ordonnance médicale.**

En cas de traitement médical, les responsables légaux des jeunes joignent une copie de l'ordonnance et prévoient les médicaments en nombre suffisant. **Il est interdit d'apporter des médicaments sans prescription médicale.**

Toute information d'ordre médical doit obligatoirement être inscrite sur la **fiche sanitaire** par les responsables légaux des jeunes.

Tous les soins pratiqués par l'assistant sanitaire sont consignés par écrit sur le **registre d'infirmierie.**

⇒ **Les objets de valeur et l'argent de poche :** nous déconseillons d'apporter tout objet de valeur (console de jeux, téléphone, bijou, ...). De la même manière, il n'est pas nécessaire d'avoir de l'argent de poche. Nous rappelons qu'en cas de perte, de vol ou de détérioration, aucun dédommagement ne pourra être envisagé.

⇒ **Le téléphone :** Nous souhaitons que le contact avec les proches soit **le plus restreint possible** et nous déconseillons d'apporter un téléphone. *Partir en séjour, c'est aussi couper avec les proches pour grandir et mieux se retrouver. C'est aussi profiter pleinement de ce et ceux qui nous entourent.*

Pour ceux qui emmènent un téléphone, l'utilisation est restreinte. Les règles sont fixées avec les jeunes en début de séjour.

Il est toutefois possible de communiquer avec le directeur (numéro de téléphone donné en début de séjour) dans la mesure du raisonnable et en soirée.

En cas d'urgence, les responsables légaux sont immédiatement contactés.

⇒ **Les règles non négociables et les sanctions :** L'échange avec les jeunes étant privilégié, toute punition doit être utilisée en dernier recours et doit se réaliser dans un cadre éducatif.

Toutefois, **sont strictement interdits :**

- toute consommation de tabac, alcool et produit illicite,
- tout comportement pouvant nuire à la sécurité physique, morale ou affective de quiconque (y compris soi-même) ou susceptible de compromettre la qualité du séjour,
- toute dégradation volontaire du matériel et des lieux.

En cas de non-respect de ces règles, les familles sont immédiatement averties et, en fonction de la gravité des faits, les forces de l'ordre sont contactées et/ou une décision de renvoi est prise, les frais de retour étant à la charge des familles.

NOS ENGAGEMENTS

La Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres propose des séjours de vacances de proximité pour les enfants et les jeunes âgés de 6 à 17 ans. Notre association est à but non lucratif et reconnue d'utilité publique. C'est aussi un mouvement d'éducation populaire qui contribue à former des citoyens, c'est-à-dire des hommes et des femmes autonomes et responsables, et à développer une véritable solidarité dans une société laïque. Pour cela, nous prenons les engagements suivants :

⇒ **Partir pour grandir et « vivre ensemble »** : un séjour de vacances, c'est (re)découvrir une activité, un lieu. C'est la **vie en collectivité** et l'apprentissage de la **vie quotidienne**. C'est se confronter à l'autre, apprendre à écouter d'autres opinions, d'autres idées, mais aussi à exprimer les siennes et à les défendre. C'est découvrir d'autres cultures, d'autres histoires incarnées par de nouvelles personnes avec qui nous partageons du temps, un espace, des projets. C'est trouver toute sa place dans un groupe, dans le collectif, et découvrir la force et le plaisir du « vivre ensemble », en se découvrant **soi-même**.

⇒ **S'inscrire dans une logique de Développement Durable** : nos ressources ne sont pas illimitées. On peut consommer moins ou autrement sans altérer notre qualité de vie. Ce qui nous entoure révèle de grandes forces, mais aussi une réelle fragilité. Mieux connaître et faire vivre le territoire local contribue à le préserver et le développer. Pour cela, nos séjours intègrent les trois piliers du développement durable :

- **Un enjeu social** : les séjours sont accessibles au plus grand nombre. L'organisation, le projet pédagogique et l'équipe d'animation mettent en avant la cohésion de groupe, la responsabilité de chacun et la participation de tous.

- **Un enjeu économique** : les séjours sont construits en collaboration avec les acteurs du territoire (activités, matériel, associations, restauration, équipe d'animation, ...), ce qui contribue au fonctionnement et au développement du local.

- **Un enjeu environnemental** : les séjours limitent au maximum leur impact négatif sur l'environnement (mode de déplacement, activités, restauration, ...). Les jeunes sont aussi sensibilisés à l'économie des ressources, le respect de l'environnement, la production et le traitement des déchets.

⇒ **Favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap** : nous mettons tout en œuvre pour **répondre aux besoins particuliers de chacun**. Si besoin et si possible, nous aménageons l'accueil sur les séjours (réunion famille/éducateurs préalable, aménagement matériel, animateur dédié, ...). Nous sommes accompagnés par le Pôle Ressources Handicap. Contactez-nous.

⇒ **Assurer un accueil de qualité sécurisé** : nos séjours font l'objet de contrôles de la part du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, tant au niveau des locaux qui doivent être parfaitement sécurisés, que sur la compétence de l'équipe d'encadrement, directeurs comme animateurs, en s'assurant de la qualité de la prise en charge des enfants, tant sur les activités que sur la vie quotidienne.

Projet éducatif, projets pédagogiques intégrales disponibles sur les séjours, sur notre site internet ainsi que sur demande.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

La Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres
Secteur Séjours de Vacances

52, rue de Pied de fond - 79000 Niort

05 49 77 38 77

vacances@laligue79.org

www.laligue79.org

Association adhérente à LA LIGUE DE
L'ENSEIGNEMENT - CENTRE CONFEDERAL, 3 rue
Récamier 75341 PARIS cedex 07, immatriculée au
registre des opérateurs de voyages et de séjours
sous le N° IM075100379 Garantie financière
(UNAT - 8 rue César Franck - 75015 Paris)
Responsabilité Civile Professionnelle n° 00336161
APAC Paris

